



Joseph VERNET, *Vue du port de Rochefort, prise du Magasin des Colonies*, 1763

REPERES

LE BAGNE DE ROCHEFORT XVIII^e ET XIX^e SIECLES

Le bagne de Rochefort a fonctionné de 1766 à 1852. Aucune trace n'est visible aujourd'hui, y compris dans la mémoire rochefortaise alors que les 25 000 détenus dont la moitié sont morts en détention étaient au cœur de l'activité de l'arsenal.

Un arsenal est dédié à la construction et la réparation des navires de guerre. Sous Louis XIV, Rochefort, Toulon et Brest sont les trois arsenaux du Royaume.

Un bagne est un lieu de détention et de travaux forcés, dans la continuité des galères.

POURQUOI UN BAGNE A ROCHEFORT ?

« La volonté du roi est de faire établir à Rochefort une chiourme composée de 5 à 600 forçats pour service, comme à Brest et à Toulon, aux travaux du port et suppléer de plus aux gens de liberté qu'on y employe, souvent mesme par corvée, à la cordelle pour conduire en rivière les vaisseaux qui sont en armement. »

SHD Rochefort — IE 179 — DEPECHE DE LA COURS — Marine 1766, lettre du duc de Praslin, ministre de la Marine du 6 mai 1766 à Charles Claude de Ruis-Embitto (intendant de la Marine de Rochefort).

Les bagnards travaillaient avec les ouvriers libres. Ceux-ci contestaient souvent la cohabitation avec les forçats. Une surveillance accrue était nécessaire pour limiter les risques d'évasion.

Le bagne de Rochefort est créé en 1766 alors que ceux de Brest et Toulon sont déjà en fonctionnement, à la demande de la population rochefortaise, qui ne voulait plus être soumise aux corvées de halage des bateaux de Rochefort à Martrou puis à la marée suivante de Martrou au Vergeroux (le reste du trajet jusqu'à l'estuaire étant assuré à voile). La force physique des bagnards est donc recherchée mais les prisonniers pouvaient aussi participer aux travaux du port, notamment pour décharger les ballots de chanvre des navires. Ils étaient également affectés au transport des câbles de la corderie vers le magasin de la garniture. Ils étaient ainsi réputés robustes avec une bonne condition physique.

Le projet initial d'hébergement était d'abord celui d'un bagne flottant : 500 à 600 détenus devant être logés sur deux bateaux de transport à fond plat (des prames) mouillant dans la partie sud de l'arsenal. Mais finalement, un aménagement est improvisé à proximité de la zone de production de l'arsenal, sans véritablement d'anticipation comme cela l'avait été à Brest et Toulon.

LE BAGNE AU XVIII^e SIECLE

Au XVIII^e siècle, c'est d'abord un hangar en bois qui est aménagé, les premiers condamnés arrivent en octobre 1766, une première extension est réalisée l'année suivante puis en **1774** des jardins sont valorisés pour compléter l'apport en produits frais des forçats afin de contenir le scorbut. Un hôpital de convalescence prend place sur le site. **Jusqu'en 1775**, alors que l'activité de l'arsenal reste limitée, l'effectif du bagne varie de 550 à 700 forçats. **A partir de 1776** et la guerre d'indépendance américaine dans laquelle le roi Louis XVI engage le royaume de France aux côtés des insurgés, la production de l'arsenal s'accélère. Les effectifs du bagne dépassent alors le millier (1250 en 1781). Un deuxième hangar est construit et l'hôpital est agrandi. L'aménagement définitif du corps central du bagne avec une façade en pierre d'environ 150 mètres de long est réalisée **entre 1780 et 1782**.



Gravure présentant une opération de halage sur les rives de la Charente, extraite de Pierre Zaccone, *Histoire des bagnes depuis leur création jusqu'à nos jours*, Victor Brunel éditeur, 1882

LE BAGNE AU XIX^e SIECLE

« Dix couples de forçats déchargent, transportent, pèsent et arrangent dans les magasins, dix tonnes de fil de carret, dans un jour de sept heures et demie. La dépense de dix couples de forçats est de 5.20 livres ».

SHD Rochefort — 5E2 39 — emploi des forçats pour le déchargement des matières 1812

La Révolution et l'Empire (1789-1814) relancent le besoin de navires faisant augmenter les effectifs de l'ensemble des bagnes français (4 000 condamnés en 1795 pour 16 000 en 1814). A Rochefort, la surpopulation oblige à réduire les places de couchage sur le *taula* (immense plancher surélevé, sur lequel chaque bagnard était entravé), passant de 18 à 17 pouces (49 à 46 cm). Il y a alors régulièrement davantage de forçats que les 1 500 places initialement prévues.

Sous la Restauration (1814-1830), les effectifs varient entre 1 300 et 1 800 bagnards, avec un pic record de 2 057 en 1824 dans une période de grande sévérité judiciaire. Sans véritable anticipation et pour faire face à l'afflux des condamnés, des aménagements sont réalisés dans la précipitation (surélévation du bâtiment principal, occupation temporaire de la caserne du Martrou, malades soignés dans l'hôpital de la Marine).

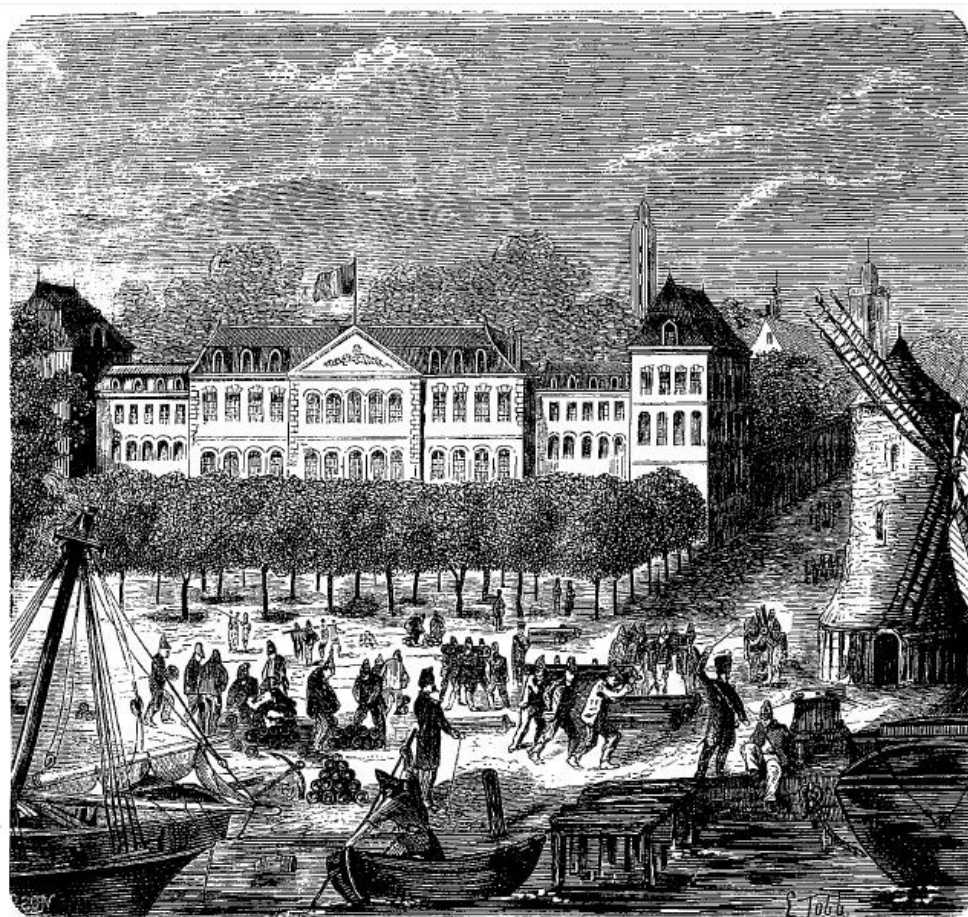
Sous la Monarchie de Juillet (1830-1848), les effectifs baissent (entre 800 et 1 141 bagnards), s'expliquant par le recul progressif de la navigation à voile : l'arsenal se spécialise dans la vapeur et le fer, réduisant les besoins de main d'œuvre des forçats pour le travail du bois, le dévasement manuel des formes et des fosses aux mâts. Les locaux du bagne regagnent leur structure originelle sur les deux bâtiments principaux. Les petits criminels sont séparés des longues peines.

Les effectifs sont alors en déclin constant : en 1847, seulement 100 ouvriers libres et 80 forçats travaillent encore à la corderie, dont les ateliers ferment définitivement en 1862.

L'arrivée de la machine à vapeur en 1850 conduit à **la fermeture du bagne de Rochefort en 1852**. C'est le premier à fermer en France. Le bagne de Brest ferme à son tour en 1858, et celui de Toulon en 1873. Il y a alors la volonté d'externaliser dans les colonies françaises en plein essor ces prisonniers issus essentiellement des classes ouvrières et laborieuses, perçues dangereusement depuis le mouvement de 1848 et le repli conservateur qui a suivi avec le Parti de l'Ordre.

COMBIEN DE BAGNARDS ?

De 1766 à 1852, 25 000 bagnards ont travaillé à la Corderie. Il s'agit pour la moitié des condamnés pour vol, un tiers pour contrebande, le reste était des cas de désertion, meurtre, faux-monnayage ou mendicité. La moyenne d'âge est d'une trentaine d'années, le plus jeune condamné a 15 ans (en 1785 pour faux-saunage, c'est-à-dire contrebande de sel) tandis que le plus âgé a 70 ans (pour vol d'une corde sur un vaisseau du roi). Ce sont principalement des gens issus des emplois du bâtiment (maçons, charpentiers, tailleurs de pierre), du textile (surtout des tisserands), également des travailleurs du bois (menuisiers, sabotiers), colporteurs, artisans et boutiquiers. Ces forçats sont originaires essentiellement du centre-ouest (de Rennes à Clermont, de Chartres à Bourges).



Rochefort.

Gravure présentant des bagnards travaillant dans l'arsenal extraite de Pierre Zaccone, *Histoire des bagnes depuis leur création jusqu'à nos jours*, Victor Brunel éditeur, 1882

LES HABITS DES BAGNARDS

Les bagnards portent des vêtements identifiant leur peine. En **rouge**, ce sont les criminels condamnés à vie ; en **rouge avec un bonnet vert**, les condamnés à temps. En **vert**, ce sont les faux-sauniers, les contrebandiers et les braconniers dits de troisième classe. Les déserteurs et autres condamnés à vie pour délits militaires condamnés à temps sont en **gris**, **brun** pour les condamnés à vie.

L'habillement et les fers que reçoit le bagnard à son arrivée, dessin en couleurs, de l'ouvrage *La légende noire du bagne – le journal du forçat Clémens*, édité par Gallimard Jeunesse, 1992



LE SITE DU BAGNE APRES SA FERMETURE EN 1852

Les anciens locaux du bagne intègrent l'arsenal, devenant d'une part une chaudronnerie et par ailleurs des magasins avec aménagement d'ateliers et dépôts. **L'arsenal ferme à son tour définitivement en 1927.** Les bâtiments sont progressivement convertis en activité industrielle (réparation navale, fabrication de dirigeables et ballons par l'entreprise Zodiac, usine d'aviation), l'ancien bagne sert alors d'entrepôts. **En 1940**, plusieurs bâtiments de l'arsenal dont ceux du bagne sont occupés par les Allemands ; en **août 1944** ils les détruisent en incendiant et dynamitant les écluses des formes, la corderie, une partie des bâtiments de l'arsenal et l'ancien bagne. Après la guerre, des entreprises s'installent dans les bâtiments non détruits dans la partie Sud de l'arsenal : l'entreprise Zodiac avec une production de bateaux pneumatiques et Sud-Aviation. **De l'ancien bagne ne subsistent alors que des murs en ruine, définitivement détruits en 1952** lorsque la base de l'OTAN s'installe. Les ruines sont alors rasées et les bâtiments exploitables réhabilités. Toute la zone est terrassée et réaménagée. En **1964**, après le départ des Américains, cette zone sud est progressivement consacrée à l'aéronautique. L'extrémité sud est affectée à l'École des Fourriers de la Marine de **1964 à 2002.**



Réutilisation des bâtiments du bagne en 1882. © Crédit photo : SHD Rochefort

L'EFFACEMENT DU SITE DU BAGNE

La disparition des traces du bagne entraîne **l'effacement de son existence dans la mémoire rochefortaise** ; en revanche la zone nord connaît un enjeu patrimonial avec la corderie en tant qu'emblème de l'arsenal et de la ville. La Zone Industrielle de l'arsenal est créée en 1971, Sud-Aviation développe ses activités aéronautiques pour devenir SOCEA en 1970, SOCEA-SOGERMA en 1988, EADS-SOGERMA en 2000 tout en étendant l'implantation de ses locaux le long de la Charente. Zodiac se développe au sud notamment sur l'ancien site du bagne puis cesse définitivement son activité en 2009, EADS-SOGERMA récupère alors les surfaces occupées, puis en 2015 devient STELIA Aérospace et étend ses locaux sans contrôle archéologique. Les travaux de réhabilitation entre 1976 et 1987 permettent la restauration de la corderie ainsi que de l'Hôtel de la Corderie Royale (ancienne direction de l'Artillerie), des bassins 1 et 2, des remparts nord, et du jardin des Retours.

Aucune plaque mémorielle ne permet aujourd'hui de situer l'endroit du bagne de Rochefort.



UN CHANTIER DE FOUILLES PREVENTIVES DU SITE DU BAGNE EN 2023

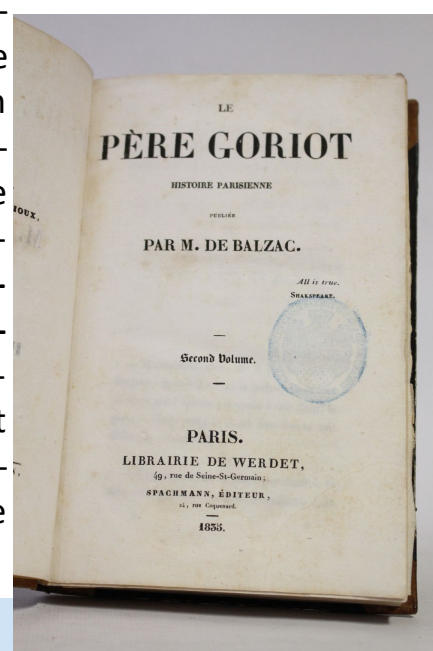
Le site du bagne se situe dans l'actuelle zone de l'arsenal. Cet espace a fait l'objet d'un chantier de **fouilles préventives en août et septembre 2023** avant les travaux d'extension de l'entreprise aéronautique devenue Airbus Atlantic en 2022. Il s'agit du seul bagne de métropole pouvant faire l'objet de fouilles, ceux de Toulon et Brest étant toujours occupés par une activité. Des murs et des moellons calcaires datant du XVIII^e à la fin du XIX^e siècle permettent de délimiter l'hôpital du bagne, la scierie et le bâtiment du bagne proprement dit avec son pavage d'origine ainsi que les différents usages à travers les constructions successives et l'évolution des matériaux utilisés (du bois à l'acier) depuis sa fermeture. Une fois les fouilles achevées, le site est définitivement recouvert par l'occupation industrielle.



Certains sols pavés sont parfaitement conservés, comme ici avec l'ancienne salle de convalescence Saint-Jacques à l'hôpital du bagne. Département de Charente-Maritime.

LE BAGNE OUBLIE

L'oubli du bagne de Rochefort, y compris dans la mémoire locale, peut trouver diverses explications. Déjà, le site est éloigné de celui de la corderie qui a polarisé les enjeux patrimoniaux de la ville jusqu'à en devenir emblématique de l'identité rochefortaise. Ensuite, ce site a connu une conversion rapide en site industriel puis a subi les destructions d'abord par les Allemands puis par les Américains. Mais surtout, le bagne de Rochefort est devenu une légende honteuse dont les origines se trouvent dans les Mémoires de l'ancien bagnard François Vidocq (1775-1857) publié en 1828, relayées par la publication du journaliste Maurice Alhoy (1802-1856), *Les Bagnes. Rochefort en 1830* ainsi que par des mémoires d'autres bagnards tels que celles d'Anthelme Collet. C'est bien sûr également le **personnage balzacien de Vautrin dit Collin ou Trompe-la-mort du Père Goriot de 1834** qui participe à cette réputation épouvantable : le bagne de Rochefort est associé à l'enfer et la mort causée par les fièvres des marais et autres maladies pulmonaires. Il s'agit alors pour les Rochefortais d'oublier le bagne et de valoriser la reconversion industrielle.



Vautrin est arrêté à la pension Vauquer par le chef de la police de sûreté. On apprend sa véritable identité.

« Le bagne avec ses mœurs et son langage, avec ses brusques transitions du plaisant à l'horrible, son épouvantable grandeur, sa familiarité, sa bassesse, fut tout à coup représenté dans cette interpellation et par cet homme, qui ne fut plus un homme, mais le type de toute une nation dégénérée, d'un peuple sauvage et logique, brutal et souple. En un moment Collin devint un poète infernal où se peignirent tous les sentiments humains, moins un seul, celui du repentir. Son regard était celui de l'archange déchu qui veut toujours la guerre. Rastignac baissa les yeux en acceptant ce cousinage criminel comme une expiation de ses mauvaises pensées.

— Qui m'a trahi ? dit Collin en promenant son terrible regard sur l'assemblée. Et l'arrêtant sur mademoiselle Michonneau : C'est toi, lui dit-il, vieille cagnotte, tu m'as donné un faux coup de sang, curieuse ! En disant deux mots, je pourrais te faire scier le cou dans huit jours. Je te pardonne, je suis chrétien. D'ailleurs ce n'est pas toi qui m'as vendu. Mais qui ? — Ah ! ah ! vous fouillez là-haut, s'écria-t-il en entendant les officiers de la police judiciaire qui ouvraient ses armoires et s'emparaient de ses effets. Dénichés les oiseaux, envolés d'hier. Et vous ne saurez rien. Mes livres de commerce sont là, dit-il en se frappant le front. Je sais qui m'a vendu maintenant. Ce ne peut être que ce gredin de Fil-de-Soie. Pas vrai, père l'empoigneur ? dit-il au chef de police. Ça s'accorde trop bien avec le séjour de nos billets de banque là-haut. Plus rien, mes petits mouchards. Quant à Fil-de-Soie, il sera terré sous quinze jours, lors même que vous le feriez garder par toute votre gendarmerie. — Que lui avez-vous donné, à cette Michonnette ? dit-il aux gens de la police, quelque millier d'écus ? Je valais mieux que ça, Ninon cariée, Pompadour en loques, Vénus du Père-Lachaise. Si tu m'avais prévenu, tu aurais eu six mille francs. Ah ! tu ne t'en doutais pas, vieille vendeuse de chair, sans quoi j'aurais eu la préférence. Oui, je les aurais donnés pour éviter un voyage qui me contrarie et qui me fait perdre de l'argent, disait-il pendant qu'on lui mettait les menottes. »

Honoré de Balzac, *Le Père Goriot*, 1835.

SOURCES

- Emilie Le Guinieci et Ariane Léandri, *Corderie Royale de Rochefort, une vie d'ateliers*, Geste édition, 2022
- Dossier documentaire *Le Bagne de Rochefort*, CIM, 1991
- Article de Sud-Ouest du 25 août 2023 mis à jour le 7 septembre 2023 [Rochefort : les derniers secrets du bagne n'attendaient plus que les archéologues pour parler \(sudouest.fr\)](https://www.sudouest.fr/rochefort/les-derniers-secrets-du-bagne-n-attendaient-plus-que-les-archeologues-pour-parler-1234567890)
- Philippe Duprat, *Le Bagne portuaire de Rochefort (1766-1852) : un patrimoine disparu* *In Situ*, *Revue des patrimoines* 46/2022 *le patrimoine de la Justice*, consultable en ligne : **Philippe Duprat**, « Le bagne portuaire de Rochefort (1766-1852) : un patrimoine disparu », *In Situ* [En ligne], 46 | 2022, mis en ligne le 18 janvier 2022, consulté le 07 novembre 2023. URL : <https://journals.openedition.org/insitu/33483> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.33483>